



L'évaluation 2021 est lancée. L'Union Syndicale Fédérale Luxembourg peut vous aider.

Luxembourg, 07/01/2021

Début janvier 2021 commencera l'exercice d'évaluation.

Cet exercice est fondamental ... ne le négligez pas !!!

En effet, il servira de base pour votre évaluation et aura une incidence directe tant sur vos perspectives de carrière que pour la promotion (mais aussi un éventuel appel en cas de non proposition par votre Direction générale).

L'**Union Syndicale Fédérale Luxembourg** vous propose quelques conseils simples qui vous permettront de rendre cet exercice profitable pour votre carrière et d'éviter certains pièges....

L'autoévaluation n'est pas du remplissage ou une « shopping-list »!

Les principes fondamentaux d'une bonne autoévaluation sont : synthèse, concision et factualité.

- Présentez un bilan quantitatif **ET** qualitatif de vos réalisations. Il ne s'agit pas de rédiger une liste de travaux effectués durant la période de référence mais nous vous conseillons de porter un jugement positif sur vos réalisations. Si des difficultés sont apparues dans la réalisation de votre travail ou de vos objectifs, faites-en mention et expliquez-les. Si vous avez dépassé vos objectifs, il est essentiel de le mentionner. Si votre travail consiste en un grand nombre de tâches, faites un "executive summary" de quelques lignes avec les tâches principales en incluant le niveau de qualité de vos réalisations;
- Nous vous déconseillons d'y critiquer ou d'incriminer vos collègues, votre hiérarchie ou toute autre personne (d'autres procédures existent pour cela).
- Évitez les abréviations ou les termes spécialisés. Votre auto-évaluation doit être comprise par des lecteurs ne connaissant rien à votre environnement de travail, ce qui est particulièrement important en cas d'appel.

Les points fondamentaux :

- Expliquez et développez ce qu'est votre "niveau de responsabilités": énoncez d'éventuelles tâches de management, de gestion de réunion, d'adaptation à l'imprévu, vos propositions pour améliorer le travail; comment vous assurez le "business continuity", la représentation de votre service par exemple;
- Les langues que vous utilisez pour exercer vos fonctions au quotidien ainsi que toute autre langue que vous connaissez ;
- Mentionnez la façon dont vous avez acquis les connaissances ou compétences (y compris la maîtrise en langues) pour exécuter et améliorer votre travail, atteindre vos objectifs ou préparer un futur changement de carrière en prenant en compte votre profil, aspirations de carrière dans la rencontre des défis actuels et futurs qui se présenteront à vous dans votre service ou pour votre carrière;
- Mentionnez vos éventuels mandats et participation à un jury de concours pour le comité du personnel à l'intérieur de l'institution: le groupe ad-hoc devra apporter son évaluation sur la question: cochez la case correspondante dans l'autoévaluation et indiquer la fréquence des réunions et le travail accompli (en respectant la confidentialité éventuelle).

Préparez votre autoévaluation soigneusement et en avance. L'**Union Syndicale Fédérale Luxembourg** est là pour vous aider et vous conseiller.

Pour l'information officielle :

<https://myintracomm.ec.europa.eu/infoadm/fr/2021/Pages/ia21002.aspx>

Need help? Contact us:

REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

Your representatives:

BECH et T2: N. MAVRAGANIS, C-A POPESCU	Gasperich: S. KARDARAS N. FETTAH-ZAIT	OP: I. WOLFF, M. COLLIGNON
--	---	----------------------------------

UNION SYNDICALE FEDERALE LUXEMBOURG

Contact: REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

www.usf-luxembourg.eu

